



EXTRAIT DU REGISTRE

DES

VILLE DU BOUSCAT

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DOSSIER N°5 :

COMPTE ADMINISTRATIF 2018
BUDGET PRINCIPAL

Séance ordinaire du 25 Juin 2019

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 25 Juin 2019

**Nombre de Conseillers
en exercice : 35**

Membres présents : 29

Absent : 1

Excusés : 5

Présents : Patrick BOBET, Bernard JUNCA, Emmanuelle ANGELINI, Dominique VINCENT, Virginie MONIER, Denis QUANCARD, Bérengère DUPIN, Gwénaél LAMARQUE, Bénédicte SALIN, Monique SOULAT, Daniel CHRETIEN, Philippe VALMIER, Françoise COSSECQ, Alain MARC, Agnès FOSSE, Sandrine JOVENE, Thierry VALLEIX, Didier BLADOU, Philippe FARGEON, Nathalie SOARES, Sébastien LABAT, Géraldine AUDEBERT, Jessica CASTEX, Grégoire REYDIT, Maël FETOUH, Bruno QUERE, Claire LAYAN, Christine COLIN, Patrick ALVAREZ

Excusés avec procuration : Odile LECLAIRE (à Dominique VINCENT), Emilie MACERON-CAZENAVE (à Gwénaél LAMARQUE), Bernadette HIRSCH-WEIL (à Daniel CHRETIEN), Nancy TRAORE (à Bruno QUERE), Emmanuelle CHOIGNOT (à Claire LAYAN)

Absent : Jean-Bernard MARCERON

Secrétaire : Alain MARC

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN 2019

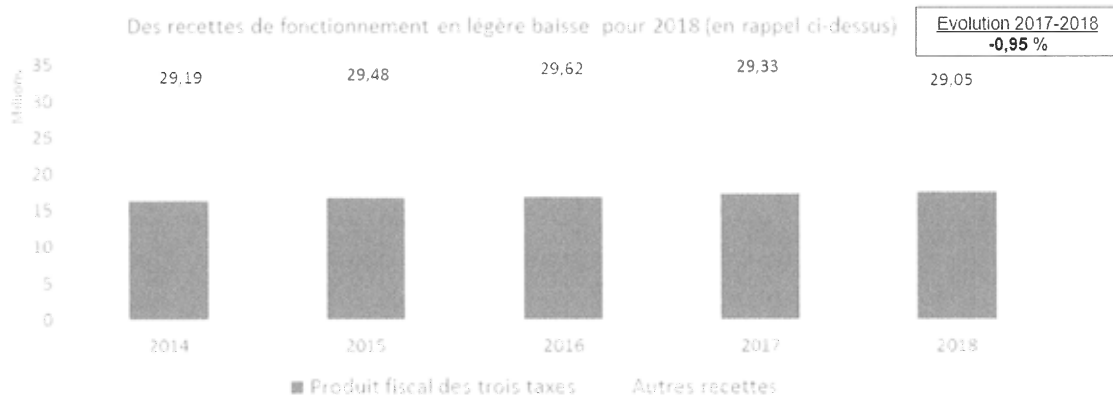
DOSSIER N° 5 : COMPTE ADMINISTRATIF 2018 BUDGET PRINCIPAL

RAPPORTEUR : M. LE MAIRE

Le compte administratif se définit comme le bilan financier de l'exercice n-1 dont il présente les résultats. A la différence du compte de gestion, le compte administratif est établi par l'ordonnateur (comptabilité en partie simple). Il doit être impérativement voté avant le 30 juin de l'année suivant l'exercice considéré.

Les recettes de gestion de fonctionnement

	CA 2017	CA 2018	% variation
Produits des services (70)	2 446 669,36	2 240 355,14	-8,43%
Impôts et taxes (73)	20 428 267,05	20 703 987,91	1,35%
Dotations et participations (74)	5 624 686,10	5 380 503,34	-4,34%
Autres chapitres (013, 75)	830 405,37	726 193,84	-12,55%
Total des recettes de gestion	29 330 027,88	29 051 040,23	-0,95%



Moyenne progression 2014-2018 des recettes de fonctionnement : **-0,18 %**

Dont moyenne produit fiscal 2014-2018 : **1,93%/an**

Evolution produit fiscal 2017/2018 : **1,75%**



Les recettes de gestion de fonctionnement



En 2018 les recettes de gestion de fonctionnement sont en légère baisse de -0,95 % notamment sous l'effet conjugué de plusieurs facteurs :

- Baisse des droits de mutation de -2,13% par rapport à 2017 (- 40K€)
- Baisse des produits des services (-8,43 %, -206 K€) principalement induite par la mise en place de la délégation de service concernant la restauration (- 340 K€)
- Baisse des dotations de l'Etat (- 89K€)
- Ces diminutions de recettes sont partiellement compensées par l'augmentation du produit de la fiscalité des trois taxes (+ 1,75 %, + 301 K€),

Pour rappel : pas d'augmentation des taux de fiscalité locale en 2018

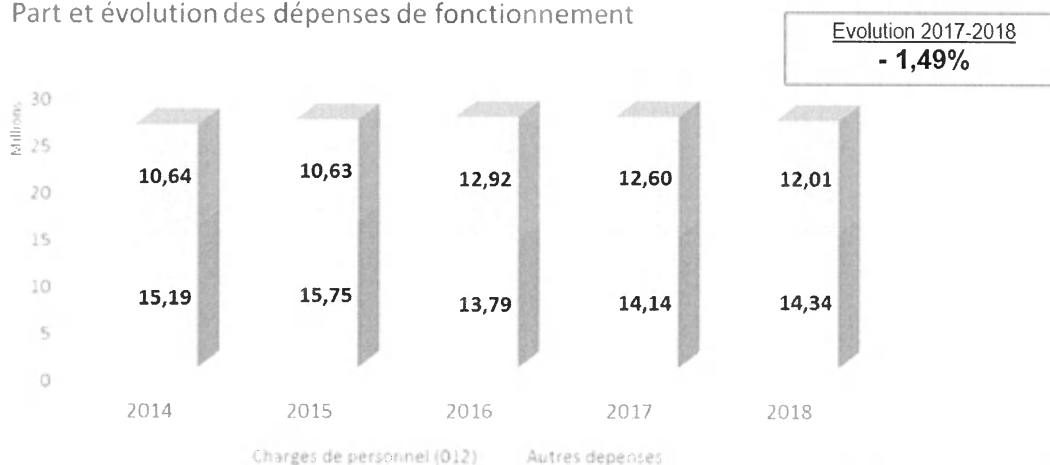


Les dépenses de fonctionnement



	2017	2018	Evolution
011 Charges à caractère général	5 019 659,55	4 435 091,18	-11,65%
012 Charges de personnel	14 139 970,80	14 335 827,53	1,39%
65 Autres charges (Subventions)	1 659 751,44	1 670 862,55	0,67%
Atténuations de produits (014)	5 922 203,00	5 900 569,00	-0,37%
Total des dépenses de gestion	26 741 584,79	26 342 350,26	-1,49%

Part et évolution des dépenses de fonctionnement



Les dépenses de gestion de fonctionnement



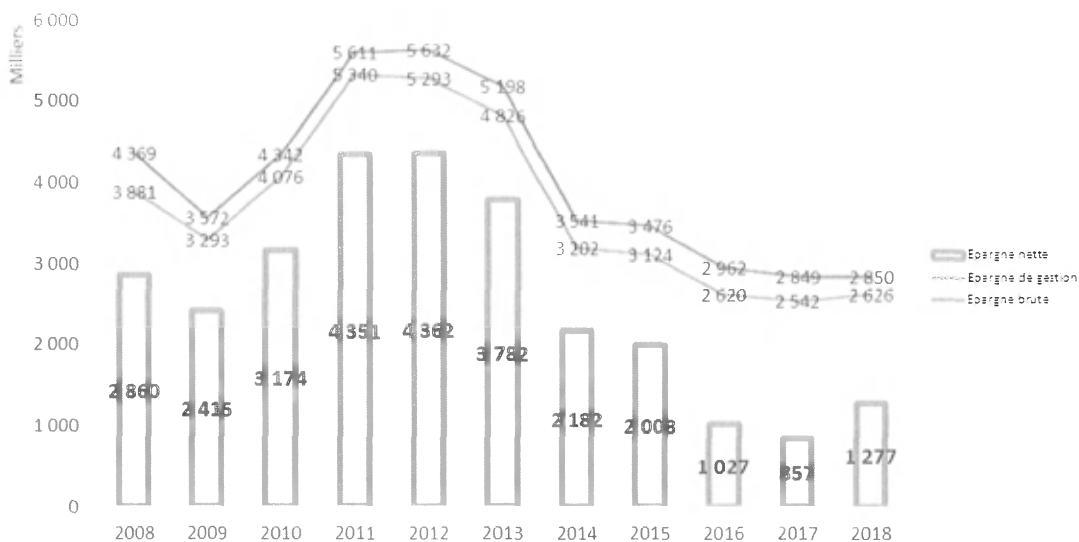
Les dépenses de gestion de fonctionnement ont diminué de - 1,49 % (-399 K€) par rapport à 2017.

On peut notamment remarquer :

- La baisse des charges générales (-11,65%), résulte :
 - de la mise en place de la délégation de service public de la restauration à compter d'août 2018 (- 265 K€).
 - Une forte diminution de la facturation de l'eau -31,47 % par rapport à 2017 notamment influencée par des décalages de factures en fin d'exercice,
- Les charges du personnel sont maîtrisées à + 1,39 % :
 - Avancement d'échelon et avancement de grade (GVT),
 - Mouvements personnels (entrées et départs).
 - Le changement des rythmes scolaires a permis une baisse de 200 k€ mais a entraîné une répercussion sur les allocations de retour à l'emploi + 71 K€ suite à l'augmentation des bénéficiaires.
 - Fin du dispositif des contrats aidés -130 K€



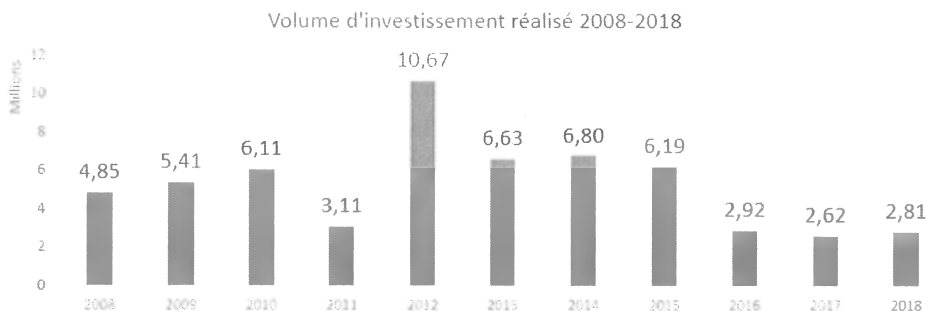
Evolution de l'épargne



De 2012 à 2018, suite aux baisses successives des dotations de l'état, l'épargne nette de notre commune passe de 4 362 K€ à 1 277 K€, il est constaté en 2018 pour la première fois depuis 6 ans une évolution à la hausse de nos différentes épargnes.



Les dépenses d'investissement



Nos dépenses d'équipements 2018 :

- Travaux d'enfouissement de réseaux pour 333 K€,
- Travaux de la tribune Jean Jaurès pour 240 K€,
- Subvention d'équipement USB Tennis pour 100 K€,
- Travaux d'entretien des bâtiments communaux pour 325 K€,
- Travaux de conformité, sécurité et accessibilité pour 452 K€,
- Installation & Agencements bâtiments scolaires et complexes sportifs 358 K€,
- Achats de matériel divers pour tous les services de 350 K€,
- Ainsi que l'Attribution Compensation Investissement versée à Bordeaux Métropole pour 644 K€.

A noter : Une réalisation de nos dépenses d'équipements à hauteur de 44,24 % et de 69 % en intégrant les crédits reportés (1,57M€).



Les recettes d'investissement



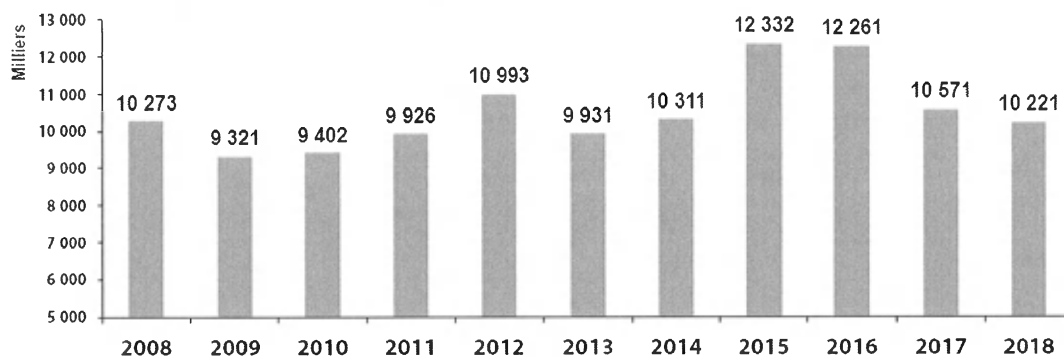
Le financement de nos dépenses d'équipement (2 802 K€) a été réalisé par :

- un autofinancement de 61 %, soit près de 1,706 M€,
- des subventions pour 95 959 €,
 - Le Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes : 66 793€,
 - CODEV Bordeaux Métropole : 29 166€ (1^{er} acompte de la tranche 1 de la voie verte)
- une contractualisation d'emprunt d'1 M€
 - Agence France Locale,
 - Montant 1.000.000€, Taux fixe annuel : 1,15 % l'an sur 15 ans

Ainsi notre **encours de la dette** au 31 décembre 2018 est de 10 221 004 €.



Le service de la dette au 31/12



La dette de la Ville du Bouscat au 31 décembre 2018 :

- 20 contrats de prêts,
 - 17 à taux fixes (91,57% de l'encours)
 - 3 à taux variables (8,43% de l'encours)

(Aucun produit structuré de type « toxique »)

- Un taux moyen de l'exercice 2,28 %
- Un encours de la dette de 10 221 M€ soit 425,22 €/hab (strate 2017 : 1063 €/hab).
- Une capacité de désendettement inférieure à 4 ans
- Durée résiduelle moyenne en année : 4 ans et 9 mois
- Durée moyenne à la souscription : 14 années



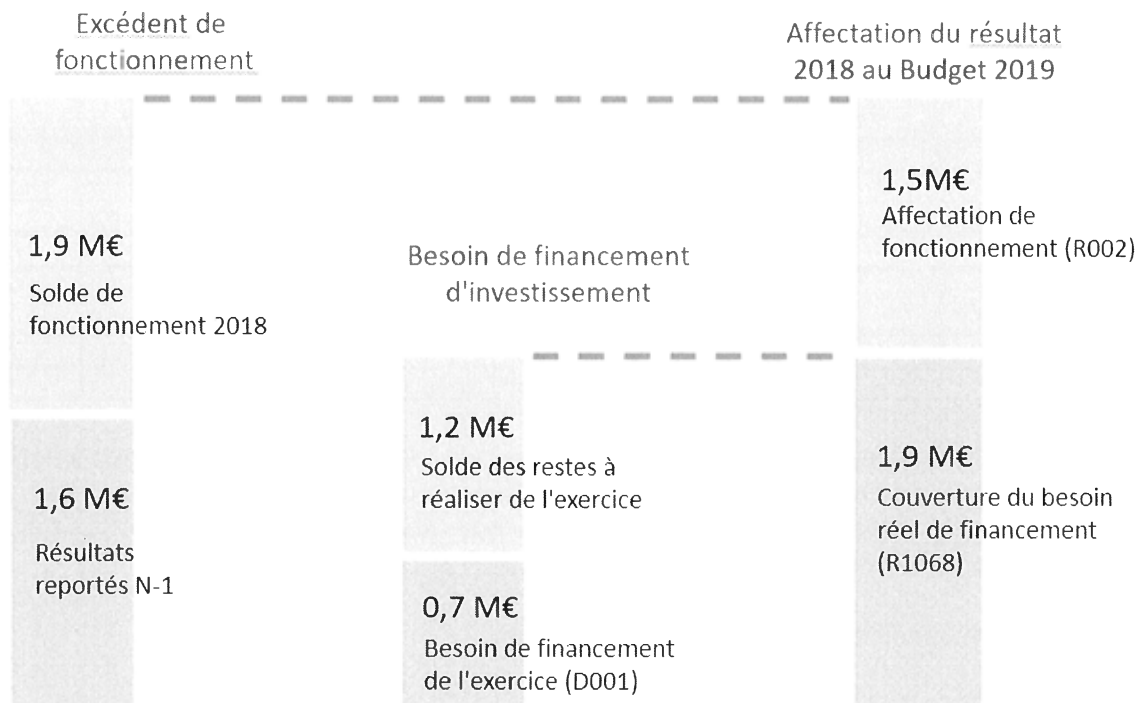
Les chiffres du CA 2018 (affectation)



LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou	RECETTES ou	DEPENSES ou	RECETTES ou	DEPENSES ou	RECETTES ou
	DEFICIT	EXCEDENTS	DEFICIT	EXCEDENTS	DEFICIT	EXCEDENTS
Résultats reportés (A)	0,00	1 610 868,21	1 700 055,09	0,00	1 700 055,09	1 610 868,21
Opérations sur l'exercice (B)	27 960 134,57	29 837 330,06	4 806 732,13	5 778 188,39	32 766 866,70	35 615 518,45
Solde exercice	0,00	1 877 195,49	0,00	971 456,26	0,00	2 848 651,75
TOTAUX (C) = (A+B)	27 960 134,57	31 448 198,27	6 506 787,22	5 778 188,39	34 466 921,79	37 226 386,66
Résultats de clôture ligne (D)	0,00	3 488 063,70	728 598,83	0,00	728 598,83	3 488 063,70
Restes à réaliser (E)	0,00	0,00	1 578 598,47	339 379,00	1 578 598,47	339 379,00
TOTAUX CUMULES (D+E)=(F)	0,00	3 488 063,70	2 307 197,30	339 379,00	2 307 197,30	3 827 442,70
RESULTATS DEFINITIF (G)		3 488 063,70	1 967 818,30			1 520 245,40



L'affectation du résultat



Après constatation des résultats définitifs, il convient de modifier la reprise anticipée des résultats (conseil du 26 mars) comme suit : **+ 160 832,68 €** en section fonctionnement et **- 9 748,06 €** en section d'investissement
La régularisation vous est proposée dans la décision modificative N°1 à ce même conseil.

11

Ainsi,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'instruction comptable M14 modifiée,

VU l'arrêté interministériel du 24 juillet 2000 (NOR : INTB0000431A),

VU le débat d'orientations budgétaires 2018 en date du 06 février 2018,

VU les délibérations approuvant le budget primitif pour 2018, les décisions modificatives relatives à ce même exercice ;

Considérant la nécessité d'arrêter les comptes du budget communal pour l'exercice 2018;

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré par :

29 voix POUR

4 voix CONTRE (MMES LAYAN, MME CHOIGNOT, MME COLIN, M. ALVAREZ)

Article 1 : Désigne un président de séance pour l'approbation de ce compte administratif, Monsieur le Maire devant se retirer,

Article 2 : Arrête les résultats définitifs tels que présentés ci-dessous,

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET PRINCIPAL (M14)

Résultats reportés (A)	0,00	1 610 868,21	1 700 055,09	0,00	1 700 055,09	1 610 868,21
Opérations sur l'exercice (B)	27 960 134,57	29 837 330,06	4 806 732,13	5 778 188,39	32 766 866,70	35 615 518,45
Solde exercice	0,00	1 877 195,49	0,00	971 456,26	0,00	0,00
TOTAUX (C) = (A+B)	27 960 134,57	31 448 198,27	6 506 787,22	5 778 188,39	34 466 921,79	37 226 386,66
Résultats de clôture ligne (D)	0,00	3 488 063,70	728 598,83	0,00	728 598,83	3 488 063,70
Restes à réaliser..... (E)	0,00	0,00	1 578 598,47	339 379,00	1 578 598,47	339 379,00
TOTAUX CUMULES D+E=F	0,00	3 488 063,70	2 307 197,30	339 379,00	2 307 197,30	3 827 442,70
RESULTATS DEFINITIF G		3 488 063,70	1 967 818,30			1 520 245,40

Article 3 : Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives aux reports à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

Article 4 : Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

Fait et délibéré le 25 juin 2019

LE MAIRE,



Patrick BOBET

V...